

ASSET MANAGEMENT

L'analyse - Fraude dans les entreprises et gouvernance



Par **Edith Ginglinger**, professeur à l'Université Paris-Dauphine

34 % des fraudes aux Etats-Unis sont détectées par l'audit interne, loin devant les salariés (18,3 %), les analystes financiers (17 %) ...et les journalistes (15,5 %).

Selon les résultats de l'étude menée par PricewaterhouseCoopers en 2009 dans 44 pays, la crise accroît le risque de fraude en entreprise. Deux raisons essentielles sont avancées : en premier lieu, la pression croissante qu'exercent sur les salariés des objectifs difficiles à atteindre et la peur de perdre son emploi, en second lieu les réorganisations internes et la réduction de la taille des équipes de contrôle interne. Un article à paraître dans le Journal of Finance, l'une des grandes revues académiques de finance, s'intéresse aux mécanismes permettant de détecter les fraudes aux Etats-Unis¹. Toutes les fraudes avérées ayant donné lieu à une «class action» entre 1996 et 2004 sont recensées. Lorsqu'elles sont révélées, ces fraudes conduisent à une baisse des cours des actions des entreprises concernées de 12 % en moyenne : il s'agit de fraudes dont les conséquences pour les actionnaires sont significatives. Sur cet échantillon, l'audit interne détecte 34 % des cas de fraudes (à comparer aux 17 % avancés par l'étude de PWC pour 2009, et 26 % pour 2005). L'article s'intéresse prioritairement aux autres mécanismes de détection. Parmi les malversations qui n'ont pas été détectées par l'audit interne, la SEC en met en lumière 7 % et les auditeurs externes 11 % seulement. En réalité, l'incitation qu'ont les auditeurs à révéler les fraudes paraît limitée. 50 % des auditeurs qui le font perdent le compte de la société concernée dans l'année qui suit². Cette perte est-elle compensée par l'arrivée de nouveaux clients, attirés par l'accroissement de la réputation des auditeurs ? La réponse est négative, aucune augmentation significative du nombre de nouveaux clients n'est observée. On note toutefois une amélioration de la situation après l'adoption de la loi Sarbanes-Oxley (2002) qui a imposé la séparation des activités d'audit et de conseil et la supervision des auditeurs par le comité d'audit : la proportion des fraudes mises en évidence par les auditeurs a significativement augmenté à 24 %. Mais la qualité des relations entre l'entreprise et ses auditeurs reste malgré tout tributaire des bonnes dispositions de la direction.

Les analystes financiers sont à l'origine de la découverte de 17 % des fraudes et les autorités de régulation du secteur de 14 %. Les journalistes détectent 15,5 % du nombre de fraudes, qui représentent 24 % en valeur, signifiant qu'ils s'intéressent surtout aux fraudes les

plus importantes. Comme les analystes, les journalistes ont besoin d'entretenir de bonnes relations avec les dirigeants des entreprises pour préserver leurs sources et peuvent être confrontés à des conflits d'intérêt dans la mesure où la publicité est une source importante de revenus de la plupart des médias. D'un autre côté, la révélation d'une fraude majeure peut constituer un scoop et accélérer la carrière des journalistes concernés. La plupart des révélations apparaissent dans des supports prestigieux, qui tout à la fois sont les seuls à être crédibles et les seuls à disposer d'une base publicitaire suffisamment large. Les pressions sont toutefois fréquentes comme l'illustre l'exemple d'Enron : le président d'Enron a tenté de convaincre le rédacteur en chef de «Fortune» que la journaliste qui enquêtait sur sa société s'appuyait sur des sources non fiables qui avaient intérêt à la baisse du cours de l'action.

Enfin, les salariés permettent de mettre à jour 18,3 % des fraudes : cette dernière proportion est beaucoup plus importante dans l'enquête de PWC, où elle représente 34 % de l'ensemble des cas signalés en 2009. L'un des faits surprenants de l'étude est le sort réservé

aux salariés dénonciateurs (et non impliqués dans la fraude). Pour ceux dont le nom est connu, 82 % ont été licenciés ou ont vu leurs responsabilités diminuer. Parmi ceux qui ont été licenciés, la plupart ont été amenés à changer de secteur et/ou de ville... Les employeurs américains semblent préférer les salariés loyaux aux salariés honnêtes ! Les incitations financières favorisent très fortement la dénonciation des fraudes par les salariés. Aux Etats-Unis, la dénonciation d'une fraude à

50 % des auditeurs qui révèlent les fraudes perdent le compte de la société concernée dans l'année qui suit.

l'assurance maladie (medicare, medicaid) donne droit à une proportion comprise entre 15 et 30 % des sommes recouvrées par le gouvernement. Les auteurs montrent que dans le secteur de la santé, la dénonciation des fraudes est le fait des salariés dans 41 % des cas, contre 14 % dans les autres secteurs. Les incitations financières semblent ainsi plus convaincantes que la mise en place de hotlines permettant la dénonciation, dont l'enquête de PWC souligne la faible efficacité. Il n'est toutefois pas certain que ces pratiques puissent être transposées en France : selon une étude du cabinet Ernst & Young, moins de la moitié des salariés seraient prêts à signaler un éventuel cas de fraude à leur employeur. ■

1. Dyck, Morse et Zingales, *Who blows the whistle on corporate fraud ?*

2. Aux Etats-Unis, le renouvellement des auditeurs est annuel.